**COMMUNE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Saint-Genest-Malifaux seance du 26 JUIN 2024**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Code Postal : 42660 Délibération n° 2024-04-56

Téléphone : 04 77 51 20 01

Date de la convocation : 22 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : **21**

Nombre de conseillers présents : **13**

Nombre de procurations: **5**

**Votes** : **18** Pour : 18Contre**:** 0Abstention : 0

**Le vingt-six juin deux-mil-vingt-quatre à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

**Membres présents :**

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, CHAVANA Jean Luc, MERLE Evelyne, THOUMY Denis, LESCANNE Etienne, SANTIAGO François, BASTY Jean Pierre, LARGERON Olivier, FAURE Pascal, CROZET Hélène, RAYMOND Jonathan.

**Procurations :**

MANDON Geneviève procuration à SEUX Christian

TEYSSIER Michel procuration à CHAVANA Jean-Luc

LAROIX Laurence procuration à LESCANNE Etienne

EBOLI Laure procuration à ROCHETIN Pascale

ORIOL Jessica procuration à CROZET Hélène

**Absents excusés** :

DUCHAMP Françoise, BESSON Hélène, MASSARDIER Alexandre

**Secrétaire :**

LESCANNE Etienne

----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

OBJET : **CONSULTATION TRAVAUX AEP RUE DE LA SEMENE ET MARTHEZET/LA CROIX NEUVE – AUTORISATION D’ATTRIBUER LE MARCHE**

Monsieur le maire expose que dans le cadre de l’entretien régulier du réseau d’eau potable et du suivi du renouvellement des canalisations, il s’avère que l’état du réseau nécessite des travaux à entreprendre rapidement.

La conduite d’une partie de la rue de la Semène comprise entre la rue du docteur Bergazzy et l’intersection avec la route de la Scie de la Roue, ainsi que le début de cette voie est constituée de fonte qui s’éboule par endroits.

La conduite desservant le hameau de Marthezet et l’impasse de la Croix Neuve est quant à elle de plus en plus fuyarde, impactant le rendement de production d’eau potable.

Afin de faire face à ces dysfonctionnements, sur proposition du responsable des services techniques, selon le budget d’investissement 2024 du service de l’eau approuvé le 22 mars dernier et les contraintes de calendrier, il a été décidé de procéder à une consultation des entreprises.

La consultation a été mise en ligne sur la plateforme des marchés publics du Département de la Loire le 11 juin 2024. Celle-ci se clôturera le vendredi 5 juillet à 12h00.

Afin de respecter le calendrier prévisionnel, notamment en raison de la période de viabilité hivernale de la RD 501 qui doit débuter le 1er novembre 2024, les travaux devront impérativement se dérouler entre le 1er septembre et le 31 octobre sur la rue de la Semène. Pour ce faire, il devra être procédé à l’attribution du marché rapidement, dès le rapport d’analyse des offres remis par le responsable des services techniques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

* APPROUVE cette proposition ;
* AUTORISE le maire à attribuer le marché et signer les documents afférents dès remise du rapport d’analyse des offres.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 26 juin 2024.

Le Maire

Vincent DUCREUX